

INTERVIEW | **VIRGINIE MBAIKOUA, MINISTRE DE
L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RÉCONCILIATION
NATIONALE : "LA VRAIE RÉPARATION VIENDRA DE LA
JUSTICE"**



MINUSCA

FOCUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MINUSCA | #21 | MARS 2021



**GARANTIR LA PARTICIPATION,
LA CONTRIBUTION ET
LA REPRÉSENTATION DES FEMMES**



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG

SOMMAIRE

- 3** **ÉDITORIAL** ÉGALITÉ DES GENRES ENTRE ACQUIS ET DÉFIS
- 6** **INTERVIEW | MANKEUR NDIAYE** "J'ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE A LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT FEMMES PAIX ET SÉCURITÉ"
- 10** **JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2021** PLACER LA FEMME CENTRAFRICAINE AU CENTRE DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
- 14** LA MINUSCA APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ EN RCA
- 16** AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES FEMMES MILITAIRES AU CAMP KASSAÏ
- 18** UN PLAN D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES FSI
- 20** LA POLICE AU SERVICE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES SUR LE GENRE
- 22** LA POLICE DE PROXIMITÉ POUR RÉDUIRE LES VIOLENCES SEXUELLES BASÉES SUR LE GENRE
- 24** LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS
- 27** COMMISSION VÉRITÉ JUSTICE RÉPARATION ET RÉCONCILIATION PARI GAGNÉE
- 28** **INTERVIEW | VIRGINIE MBAIKOUA, MINISTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE :** "LA VRAIE RÉPARATION VIENDRA DE LA JUSTICE"
- 30** UN RÉPERTOIRE DES COMPÉTENCES FÉMININES AU SEIN DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ POUR PROMOUVOIR LE LEADERSHIP DES FEMMES
- 32** LES FEMMES DANS LES MÉCANISMES DE GESTION DES CONFLITS AU NIVEAU LOCAL
- 33** **TROIS QUESTIONS À...** LÉA MBOUA, COORDONNATRICE DU RÉSEAU DES FEMMES LEADERS POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE (AWLN RCA)
- 34** **SÉCURITÉ INTÉRIEURE** AMÉLIORER LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES
- 35** LES FEMMES ENGAGÉES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES CONFLITS POST-ÉLECTORAUX EN RCA

EDITORIAL

Par Charles Antoine Bambara



ÉGALITÉ DES GENRES ENTRE ACQUIS ET DÉFIS



■ Cérémonie de la journée internationale de la femme à Bangui Madame Brigitte Andara, Maire du 4^e Arrondissement avec une colombe symbole de la paix en main / Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefio

Vingt ans sont passés depuis l'adoption par le Conseil de sécurité de la Résolution 1325. Une résolution dont la vocation est de garantir la protection des femmes et enfants, principales victimes et cibles faciles lors de conflits armés. Pourtant, bien de données et faits témoignent du rôle combien déterminant des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, et donc dans la perspective de la paix et de la réconciliation.

Deux décennies après, et malgré des acquis importants, des voix s'élèvent encore pour que les femmes puissent pleinement jouir de leurs droits les plus élémentaires. C'est dire combien l'implication des femmes dans les processus de paix et de sécurité ou dans les sphères décisionnelles est encore d'actualité dans de nombreux pays.

Malheureusement, et comme le souligne le

Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, cette année, « la pandémie de COVID-19 a anéanti des dizaines d'années de progrès en matière d'égalité des sexes. Pertes d'emploi massives, fardeau toujours plus lourd des soins non rémunérés, scolarité perturbée, explosion de la violence domestique et de l'exploitation : les femmes voient leur existence bouleversée et leurs droits s'éroder ».

Ces signaux indiquent tous que le chemin est encore long pour faire de l'égalité des genres une réalité. Les raisons sont multiples, et vont de politiques misogynes, au poids culturel, en passant par la discrimination dont les femmes font régulièrement l'objet, les chances inégales d'accès à l'éducation, les mariages précoces... autant de réalités qui ralentissent leur plein épanouissement et creusent davantage de fossés entre les hommes et les femmes.



■ Photo de famille du personnel féminin des FACA à la fin d'une formation sur la sécurisation des bureaux de vote et la protection des civils à Bangui / Photo UN/ MINUSCA - Hervé Sereffio

La Centrafrique n'échappe nullement à la règle. C'est pourquoi, à travers la résolution 2499 du Conseil de sécurité, la MINUSCA, via sa composante Genre, s'est vue assignée la mission de « tenir pleinement compte des questions de genre dans tous les aspects de son mandat et d'aider les autorités de la République centrafricaine à garantir la participation, la contribution et la représentation plénières, effectives et véritables des femmes y compris les survivantes de violences sexuelles, dans tous les domaines et à tous les niveaux ».

La résolution 2499 recommande également que les femmes soient partie prenantes des « processus politique et de réconciliation et de la mise en œuvre de l'Accord de paix, des activités de stabilisation, de la justice transitionnelle, des travaux de la Cour pénale spéciale et de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, ainsi que de

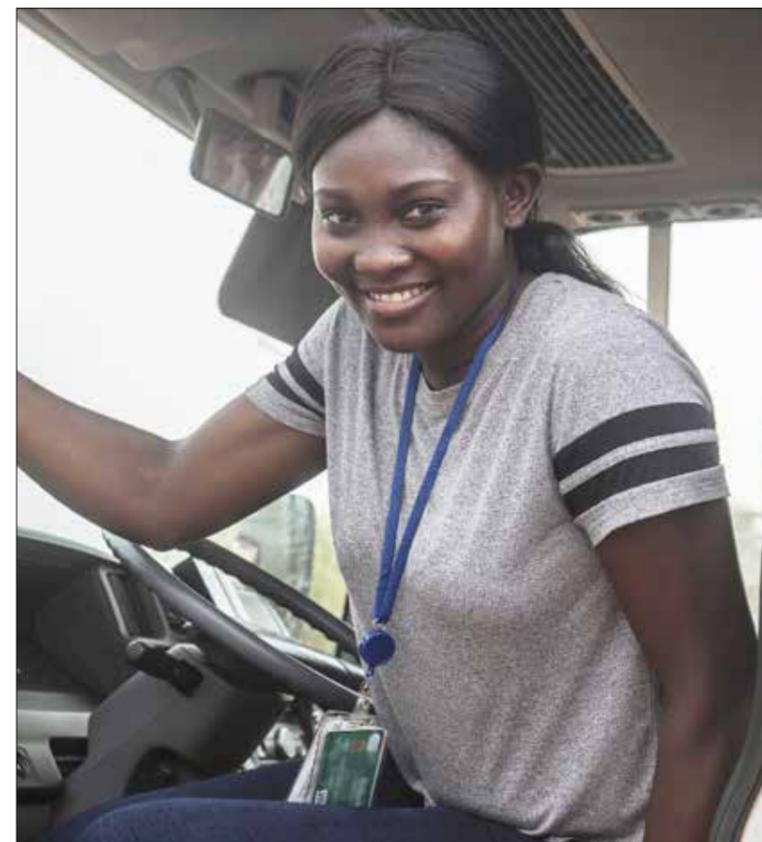
La résolution 2499 recommande également que les femmes soient partie prenantes des « processus politique et de réconciliation et de la mise en œuvre de l'Accord de paix, des activités de stabilisation, de la justice transitionnelle, des travaux de la Cour pénale spéciale et de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité et des activités de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et enfin des préparatifs des élections de 2020 et 2021 »

la réforme du secteur de la sécurité et des activités de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et enfin des préparatifs des élections de 2020 et 2021 ». Des réponses ont été apportées, parmi lesquelles l'appui à la mise en place et au renforcement des capacités des Points Focaux Genre au niveau de la Réforme du Secteur de la Sécurité, la mise en place et le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique (AWLN), notamment en vue de développer le leadership des femmes centrafricaines dans la promotion de la paix. La Mission a aussi été très active dans la mobilisation, le coaching, le renforcement des capacités, ainsi que des plaidoyers en

faveur des femmes leaders en vue de leur participation au processus de paix, la vulgarisation de l'Accord de paix et de réconciliation (l'APPR-RCA) à travers les 16 préfectures du pays, ainsi que leur



■ Mme Catherine Samba-Panza, ancienne Présidente de Transition, candidate aux élections présidentielles et législatives du 27 décembre 2020 // Photo UN/ MINUSCA - Hervé Sereffio



■ Mlle Christelle Doyemet, conductrice de bus à la MINUSCA/ Photo UN/MINUSCA - Hervé Sereffio

représentation dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi dudit accord de paix. D'autres efforts, et pas des moindres, ont été déployés en faveur de la participation des femmes au processus électoral, y compris dans l'Adoption du nouveau Code Electoral plus favorable à l'égalité de genre...

Des actions qui, toutes, sont le fruit de la volonté renouvelée du leadership de la Mission conjuguée à celle des autorités centrafricaines de faire de la promotion et de la protection de la femme une réalité.

A l'occasion de l'édition 2021 de la journée de la femme, la présente édition de « MINUSCA Focus » se propose de revenir sur les chantiers en cours, les acquis et espoirs, mais surtout les défis qui s'érigent contre la pleine jouissance, par les femmes, de leurs droits légitimes.

Bonne lecture!

MANKEUR NDIAYE

J'ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE A LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT FEMMES PAIX ET SÉCURITÉ

Dans cet échange, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye fait le point de la contribution de la MINUSCA au mandat Femme Paix et Sécurité du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

L'inclusion des femmes dans les processus de paix augmente les chances de réussite des accords, cependant, les femmes continuent d'être sous-représentées. Pourquoi est-il important de renforcer le rôle de la femme dans ce processus ?

Mankeur Ndiaye : Les chances de réussites des Accords de Paix d'une manière générale dépendent effectivement de la participation pleine, effective et égale des femmes du fait de leurs avis et orientations stratégiques sur les conclusions conduisant le plus souvent à une paix durable dans un pays en conflits. L'APPR-RCA reconnaît la situation des femmes en tant que victimes des conflits, mais aussi leurs rôles incontournables en tant qu'artisanes pour la paix conformément à la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, en soulignant leur importante contribution à tous les efforts pour une solution de sortie définitive de la crise centrafricaine.

Dans son rapport sur la situation en date du 16 février, le Secrétaire général a souligné que dans ce moment critique que traverse le pays, seule une solution politique permettra d'instaurer une paix et un développement durables, et seuls les dirigeants et

le peuple centrafricains peuvent décider de la voie à suivre et s'y engager. À cet effet, il estime qu'il est essentiel de tenir compte des voix des femmes, mais aussi des jeunes et des chefs religieux ainsi que par des initiatives de renforcement dans les efforts pour mettre fin à la crise actuelle.

La résolution 2552 prie la MINUSCA de tenir pleinement compte des questions de Genre dans tous les aspects de son mandat et d'aider les autorités centrafricaines à garantir la participation, la contribution et la représentation pleines, égales et véritables des femmes, y compris les rescapées de violences sexuelles, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette participation concerne également le processus politique et le processus de réconciliation et dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix, les activités de stabilisation, la justice transitionnelle, les travaux de la Cour pénale spéciale (CPS) et de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation (CVJRR). La réforme du secteur de la sécurité et les activités de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) ainsi que les préparatifs des élections de 2020 et 2021, notamment en mettant à disposition des conseillers et conseillères pour les questions de genre, sont également concernés par la participation des femmes, conformément à notre



■ Le Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, lors de la rencontre des femmes leaders centrafricaines/ Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefio

mandat.

J'accorde une attention particulière à la mise en œuvre de ce mandat avec mes collaborateurs, mais également dans le cadre du dialogue avec nos partenaires nationaux, avec lesquels je suis en contact.

C'est à travers cette concertation permanente avec les partenaires nationaux et un appui multiforme constant que la MINUSCA et les autres agences des Nations Unies pourront contribuer au renforcement du leadership des femmes, à une représentation et à une participation accrues au processus politique et de paix au niveau national. Le Secrétaire général, dans son rapport sur la RCA, a tenu à rendre hommage aux femmes centrafricaines qui ont insisté pour contribuer au processus électoral malgré les obstacles systémiques et autres. Je réaffirme mon engagement à poursuivre nos actions pour contribuer à la promotion des femmes centrafricaines et des femmes leaders.

Quelle est la part de la MINUSCA dans la mise en œuvre de l'agenda "Femmes, Paix et Sécurité" en RCA ?

La République centrafricaine a sombré dans ce que nous appelons un « cycle d'insécurité » qui a rendu les femmes très vulnérables. L'Agenda Femmes, Paix et Sécurité tente d'apporter une réponse à cette vulnérabilité et la MINUSCA y contribue à travers ses trois piliers : la participation au processus politique, la protection et la prévention.

Concernant la participation au processus politique et notamment au niveau des mécanismes de suivi de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR), il convient de noter que la représentation des femmes au Comité national est de 17 %, tandis qu'au niveau local il est de 23 %. C'est dans ce contexte que la MINUSCA a appuyé une analyse conjointe de paix entre l'ONU, l'Union Européenne et l'Union Africaine du processus de paix en République centrafricaine (RCA) avec une perspective Genre. Cette initiative conjointe qui a été finalisée en juillet 2020, s'inscrit dans le cadre de l'Action du Secrétaire général des Nations Unies pour le maintien de la paix (A4P), qui comprend le Programme pour les femmes, la paix et la sécurité. Des initiatives conjointes des Sections de la MINUSCA telles que Genre, SCPI, PAD et ELECTORAL avec la complicité du PNUD et de l'ONU-

Femmes ont été prises pour appuyer la mobilisation des femmes et des jeunes pour leur inscription massive sur les listes électorales (assurer l'inscription massive des femmes et des jeunes), y compris des campagnes de sensibilisation de la population en faveur des candidates.

Ces campagnes ont permis d'améliorer les statistiques sur l'inscription des électeurs, en particulier celle des femmes. Selon les données au niveau national, les femmes représentent 46,35 % des 1 825 000 électeurs inscrits. Par ailleurs, un plan de communication sur la participation des femmes à la gouvernance aux niveaux local et national a été élaboré par la MINUSCA pour un montant de 175 000 dollars et tient compte de tous les défis, y compris les violences à l'égard des femmes pendant les élections.

De même, la question de la sécurisation du processus électoral et en particulier de la sécurité des femmes pendant la période électorale a été une préoccupation majeure de la Mission et la protection des femmes pendant les élections a été abordée dans le Plan intégré de sécurisation des élections. Une ligne d'urgence – la 1325 – a été mise en place grâce à la Police de la MINUSCA et ONU Femmes. La Mission travaille avec les autorités pour une prise en compte de la question genre dans les processus de recrutement en cours. Les données des Forces de défense et de sécurité (FDS) indiquent que les candidates représentent 17,27 % au niveau préfectoral et 14,11 % au niveau de Bangui. L'objectif de la mission est d'atteindre le quota de 10 % adopté à la fin du processus de recrutement. Finalement, un projet conjoint MINUSCA-PNUD-ONUFEMME est en cours d'exécution avec les Cases de veille des femmes sur les élections (« Bango – Ndo – Ti – Aouali » c'est-à-dire Le regard des femmes sur les élections). Le projet a été financé sur demande de l'ONG Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique.

Le partenariat avec les agences telles que le PNUD et ONU Femmes, a permis de relever efficacement les défis auxquels les contributions des femmes sont confrontées à la mise en œuvre de l'APPR/réconciliation et des processus politiques, y compris dans la lutte contre le COVID-19. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, la MINUSCA a financé à hauteur de 34 645 000 de francs CFA (61 866 dollars américains), le Projet de la Protection et de la Résil-

ience des femmes face à la COVID-19 à travers les Activités Génératrices de Revenus formulées par les ONG AWLN et RELEFCA.

La création du Groupe technique sur l'égalité des sexes et les élections a également contribué au renforcement de la coordination et des relations entre la MINUSCA et les organismes pour réunir tous les partenaires techniques et financiers en faveur d'une meilleure programmation et d'une gestion efficace des ressources. La MINUSCA appuie, chaque année, les campagnes de sensibilisation sur les violences à l'égard des femmes et des filles.

Les femmes et les jeunes filles comptent parmi les principales victimes des violences post-électorales causées par les groupes armés alliés à l'ancien président François Bozizé. Comment la MINUSCA assure la protection de ce groupe et celle de la population en général ?

Le rapport de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSCA pour le mois de décembre 2020 fait état de 104 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés, ayant affecté 196 civils dont 24 femmes et une fille. Pour sa part, notre bureau de la Protection de l'enfant de la MINUSCA a documenté 44 violations graves des droits des enfants, dont 11 cas de viol, tous commis par des groupes armés entre le 12 et le 18 février 2021. À ces statistiques macabres, il faut ajouter qu'environ 240 000 personnes ont fui leurs domiciles en raison des violences, dont 124 000 n'ont pas pu rentrer chez elles. Malheureusement, les femmes constituent un pourcentage important de ces déplacés internes.

La protection des civils, et particulièrement des femmes et des enfants touchés par les conflits, étant notre tâche prioritaire, de nombreuses actions sont entreprises. Parmi elles, une posture robuste des casques bleus dans des localités comme Bossangoa, Bangassou et la périphérie de Bangui qui a empêché ces groupes armés de concrétiser leur plan de déstabilisation inacceptable.

La protection des femmes et des jeunes filles victimes des violences avant, pendant et après les élections est également assurée grâce à la synergie avec les équipes d'engagement communautaire qui interagissent avec les autorités des communautés

locales, les organisations communautaires locales, les principaux dirigeants politiques et communautaires, l'armée et la police nationales, les parties au conflit et la population locale, y compris les femmes et les hommes. Les informations recueillies auprès de la population locale peuvent aider à identifier les besoins et les risques spécifiques. Après analyse, les « points chauds » peuvent faire l'objet d'une présence militaire pour prévenir toute violence.

Dans le cadre des efforts entrepris pour promouvoir le programme « Femmes, Paix Sécurité », le Bureau des Affaires militaires (OMA) a introduit le concept d'équipe d'engagement (ET) en janvier 2020, en intégrant des équipes d'engagement composées d'au moins 50 % de femmes dans les bataillons d'infanterie qui font un travail spectaculaire de prévention.

Dans la Force de la MINUSCA, il existe des équipes d'engagement féminins et mixtes au sein des contingents zambien, burundais, pakistanais, tanzanien, bangladais, camerounais et rwandais, dont le rôle est l'instauration d'une plus grande confiance au sein de la communauté locale grâce à l'interaction avec la population féminine et la compréhension de ses problèmes. Cela permet non seulement de donner aux femmes et aux enfants un plus grand sentiment de sécurité, mais aussi de partager leurs problèmes en plus de la collecte d'informations précieuses.

Par Vladimir Monteiro



■ Photo de famille après la réunion de travail avec la délégation UA, CEEAC et ONU et les femmes leaders de Centrafrique / Photo UN/MINUSCA - Yabendji-Yoga Francis

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2021

PLACER LA FEMME CENTRAFRICAINE AU CENTRE DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Dans toutes les provinces de la République centrafricaine, les populations ont commémoré, le 8 mars 2021, Journée internationale des droits de la Femme (JIF), sur le thème « Investir dans la consolidation de la paix et l'égalité de sexes pour favoriser l'autonomisation de la femme dans le contexte de Covid-19 en RCA », inspiré du thème international « Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19 ». De Bangui à Ndele en passant par Obo et Bangassou, il était partout question de réfléchir sur la condition féminine.

Au stade 20.000 place de Bangui, l'heure n'était pas seulement à la prière et au recueillement en faveur des autorités et institutions nationales, des forces de défense et de sécurité intérieures. C'était également l'occasion, selon la Ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la Protection de l'enfant, Aline Gisèle PANA, de placer « la femme au centre de la consolidation de la paix ». En effet, a-t-elle soutenu, « sur le plan national des efforts ont été consentis en vue de l'amélioration du statut juridique de la femme par l'élaboration des textes nationaux, tels que la politique nationale de l'égalité, de l'équité, le plan national de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, la stratégie de lutte contre la violence basée sur le genre, le profil genre pays, pour ne citer que cela ». En marge de la cérémonie officielle, les détenues de la maison d'arrêt et de correction de Bimbo ont commémoré la JIF à travers



■ La Ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la Protection de l'enfant, Aline Gisèle PANA, place la femme au centre de la consolidation de la paix à la cérémonie de la journée internationale de la femme à Bangui / Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefio

une journée portes ouvertes. Elles ont également reçu des dons en vivres et non-vivres de la part de la MINUSCA en présence d'organisations partenaires du système pénitentiaire centrafricain.

A Ndele, les femmes de Bamingui-Bangoran ont célébré dans la joie et la cohésion sociale la JIF 2021, à travers une marche sillonnant les quartiers des 1er et 2e arrondissements de la ville. Dans les propos de circonstance, un accent particulier a été mis sur la scolarisation massive des filles le rejet des mariages précoces ou forcés et l'excision, afin de donner la chance aux filles de réussir le pari de 2030 en faisant



■ La Ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la Protection de l'enfant, Aline Gisèle PANA, place la femme au centre de la consolidation de la paix à la cérémonie de la journée internationale de la femme à Bangui. / Photo UN/MINUSCA - Yabendji-Yoga Francis



■ Les femmes détenues à la maison d'arrêt et de correction de Bimbo à la commémoré la JIF à travers une journée portes ouvertes / Photo UN/MINUSCA -

Autre localité, même plaidoyer. Plus de 200 femmes, à Berberati, représentant les associations, les organisations humanitaires, et femmes de la MINUSCA, ont arpenté, le 8 mars, les artères du chef-lieu de la préfecture de la Mambéré-Kadéï, pour commémorer la Journée internationale des droits de la Femme. La marche s'est déroulée autour du thème « Ensemble, valorisons les droits des femmes ». Les femmes ont remis au sous-préfet de Berberati, en présence de la MINUSCA, un mémorandum contenant, entre autres, des recommandations sur le plan sécuritaire pour faciliter la libre circulation, l'application de la parité dans le recrutement au niveau des institutions publiques, le renforcement de capacité des femmes pour leur autonomisation et leur leadership, l'accès à l'éducation, ainsi que le renforcement de la lutte contre le Coronavirus.

Le chef-lieu de la préfecture du Mbomou, Bangassou, n'est pas en reste, loin s'en faut, car la mobilisation était importante. « Il s'agit de la première grande activité de la ville, après l'attaque par les rebelles de la coalition armée (CPC) », comme l'a in-

référence au slogan 50/50. En prélude à la célébration de la JIF 2021, un débat a été organisé, le dimanche 7 mars 2021, avec les femmes leaders sur le thème de la journée. A cela s'ajoute une émission réalisée avec les femmes de l'Organisation des Femmes centrafricaines (OFCA), sur les pratiques freinant les droits de la femme dans le préfecture de Bamingui-Bangoran et les mesures barrières pour contenir la propagation du COVID-19.

diqué Marlene Mbari venue assister au lancement du marathon de sept kilomètres organisée pour la circonstance. Des séances de sensibilisation ont également été organisées avec l'appui de la MINUSCA à la Maison de la Femme de Bangassou. Entre autres sujets d'échanges, la participation massive de femmes aux législatives prévues le 14 mars 2021, la gestion de contentieux électoraux et la cohésion sociale. Les participants à ces sensibilisations ont été encouragés à devenir des champions du bien-être des femmes et champions pour la prévention de violence basée sur le genre.

Le 08 mars 2021, c'est aussi des actions de solidarités, à l'image du don des femmes des forces de sécurité intérieure et de la Police de la MINUSCA au bénéfice des 32 petits pensionnaires d'un orphelinat de Lakouanga, dans le 2^e arrondissement de Bangui, où un atelier de réflexion a aussi réuni femmes policières de la RCA et de l'ONU sur la contribution que peut apporter la femme dans les efforts de construction de paix. A Birao (Nord-ouest), c'est avec des activités de rapprochement communautaire avec les femmes, les autorités locales, les Leadeur religieux et communautaires et match de football et repas communautaire qu'a été célébrée cette journée. Quant à Paoua (Nord-est), il s'est agi d'une série de débats sur différentes sur le rôle de la femme leader dans la lutte contre la Covid 19 en promouvant le maintien de la paix.

Des activités qui, toutes, répondent diversement à l'incessant plaidoyer du Secrétaire général de l'ONU, dont le message cette année souligne, entre autre, que « Le monde a l'occasion de rompre avec des siècles de discrimination persistante et systémique. Il est temps de construire un avenir d'égalité ».

Par Atta Ghislaine



■ Le Ministre de la Sécurité publique, Henri Wanzet Linguissara, et la Ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la Protection de l'enfant, Aline Gisèle PANA à la cérémonie de la journée internationale des droits de la Femme / Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefi



■ Marche des femmes Casques bleus de la MINUSCA de la ville de Berberati à la Journée internationale des droits de la Femme / Photo UN/MINUSCA



■ Une vue des femmes mobilisées pour la cérémonie de la journée internationale des droits de la Femme à Bangui / Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefi





■ Le Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, avec les femmes leaders centrafricaines / Photo UN/MINUSCA - Hervé Sereffio

LA MINUSCA APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ EN RCA

Les décennies de crises sociopolitiques et de conflits armés ont plongé la République centrafricaine dans une situation d'instabilité et de précarité qui a amené la communauté internationale à s'investir dans le processus de restauration de la paix et de la réconciliation nationale, à travers la mise en place de la MINUSCA en 2014. Ses mandats renouvelés annuellement accordent toute une importance particulière aux questions d'égalité de genre et la participation des femmes au processus de paix et de réconciliation nationale conformément à la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (FPS).

Cette Résolution, adoptée le 30 octobre 2000, est la première visant à lier les expériences des femmes en matière de conflit au maintien de la paix et de la sécurité au niveau international, à aborder la question liée à l'impact de la guerre sur les femmes et à leur contribution à la résolution des conflits et à la paix durable.

Le mandat Femmes, Paix et Sécurité est défini par la Résolution 1325 et dix autres résolutions

connexes qui identifient quatre « Piliers » ou domaines prioritaires que sont : la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions dans la consolidation de la paix ; la prévention des conflits et de toutes les formes de violence faites aux femmes ; la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles ; et le secours et le relèvement en tenant compte du genre.

Le caractère transversal des questions de Genre et du mandat Femmes, Paix et Sécurité a été réitéré

dans la Résolution 2552 du Conseil de Sécurité du 12 novembre 2020, renouvelant le mandat de la MINUSCA en son paragraphe 44 : « le Conseil de Sécurité prie la MINUSCA de tenir pleinement compte des questions de genre dans tous les aspects de son mandat et d'aider les autorités de la République centrafricaine à garantir la participation, la contribution et la représentation plénières, égales et véritables des femmes, y compris les rescapées de violences sexuelles, dans tous les domaines et à tous les niveaux, y compris dans le processus politique et le processus de réconciliation et dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, les activités de stabilisation, la justice transitionnelle, les travaux de la Cour pénale spéciale et de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, la réforme du secteur de la sécurité et les activités de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et les préparatifs des élections de



2020 et 2021, notamment en mettant à disposition des conseillers et conseillères pour les questions de genre ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat et sous l'impulsion de son leadership, la MINUSCA a engagé toutes ses composantes et sections à tenir compte des questions d'égalité de Genre et du mandat FPS dans leur processus de planification et leurs actions programmatiques. Les efforts déployés par la Mission ces dernières années ont permis, sans nul doute, d'obtenir quelques avancées significatives à travers la prise en compte de la dimension genre dans la stratégie et

les mécanismes de protection des civils, l'appui à la promotion de la participation des femmes au processus politique et de paix, l'amélioration du niveau de représentation des femmes dans les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité.

les mécanismes de protection des civils, l'appui à la promotion de la participation des femmes au processus politique et de paix, l'amélioration du niveau de représentation des femmes dans les forces de défense et de sécurité dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité.

De nouveaux défis ont émergé avec la tension politique et la reprise des hostilités, après la crise électorale en République centrafricaine. La dégradation de la situation politique et sécuritaire a créé une nouvelle crise humanitaire dont les principales victimes sont les femmes et les enfants et la demande sociale en matière de protection des civils s'est considérablement accrue. Il en est de même du besoin grandissant de dialogue et de concertation nécessaire à la restauration de la paix et de la sécurité, exprimé par la société civile et en particulier par les réseaux des organisations des femmes.

Dans ce contexte, et en perspective, la Mission s'est engagée à renforcer ses capacités opérationnelles

afin de garantir une meilleure protection des populations civiles et poursuivre ses bons offices pour la relance du processus de paix et de réconciliation nationale, ainsi que la finalisation du processus électoral avec la participation des femmes.

La réalisation de ces objectifs nécessite un engagement effectif de toutes les composantes de la Mission et une mutualisation des initiatives et des ressources disponibles avec des actions concertées et coordonnées avec les autres partenaires locaux pour une meilleure efficacité.

Par Unité Genre MINUSCA

AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES FEMMES MILITAIRES AU CAMP KASSAÏ



■ Remise d'un ensemble de bâtiments réhabilités par la section de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) de la MINUSCA, spécialement conçus pour le personnel militaire féminin / Photo UN/MINUSCA - Hervé Serefo

La MINUSCA a procédé le 25 novembre 2020, au camp Kassaï à Bangui, à la remise d'un ensemble de bâtiments réhabilités, spécialement conçus pour le personnel militaire féminin –remettant au goût du jour les questions de genre dans la Réforme du secteur de la sécurité (RSS).



■ Photo de formation du personnel féminin des FACAs / Photo UN/MINUSCA

L'importance de la réforme du secteur de la sécurité dans un contexte post-conflit tel que celui de la République centrafricaine (RCA) n'est plus à démontrer. C'est une condition sine qua non au retour de la stabilité et de l'autorité de l'État ainsi qu'à un processus de paix et de réconciliation durable. Cependant, la dimension du genre de la RSS est souvent négligée. L'énorme camp Kassaï, situé à l'est de Bangui, la capitale de la RCA, est le quartier général des Forces armées centrafricaines (FACA). Le camp ne dispose pas d'installations sanitaires ni de dortoirs adéquats pour le personnel féminin. Pour remédier à cette situation, le ministère de la défense de la RCA avait sollicité l'aide de la MINUSCA.

Le soutien de la MINUSCA a consisté en la construction de deux châteaux d'eau, la rénovation d'un bâtiment-dortoirs d'une capacité de 60 lits superposés ainsi que des installations sanitaires à l'école de formation des officiers. Les travaux de restauration ont été mis en œuvre en collaboration avec deux ONG partenaires : "L'ONG « Nourrir » et la Fondation pour l'Humanisme International (FHI).

L'objectif étant de « contribuer à la mise en œuvre du plan de défense nationale, d'améliorer le bien-être du personnel féminin des FACA et de promouvoir le respect des droits de l'homme », en à croire le major Blaise Yao, officier aux infrastructures de la MINUSCA. Il faut noter que les structures rénovées répondront, à long terme, aux besoins en infrastructures des centres de formation et d'éducation des forces armées.

Lors de la visite des bâtiments rénovés, le Directeur

de Cabinet du Ministère de la Défense de la RCA, le Colonel Joachim Sila a exprimé sa gratitude à la MINUSCA pour la "solidarité indéfectible dont elle a fait montre au cours de ces dernières années". "C'est un privilège de savoir que nous pouvons compter sur le soutien de la MINUSCA dans la réforme du secteur de la sécurité. C'est maintenant à nous d'entretenir ces installations", ajoute-t-il.

"Cette modeste contribution rentre dans le cadre de la poursuite des efforts d'amélioration des infrastructures des Forces armées centrafricaines débutés en 2014 avec la réhabilitation partielle du Camp Kassaï, suivie par la rénovation du Centre de formation du Camp Leclerc à Bouar en 2016 et 2017", a déclaré le chef de la section RSS de la MINUSCA, Carole Baudoin.

L'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel féminin des FACA contribuera à assurer non seulement le succès des efforts nationaux de Réforme du secteur de la sécurité afin de disposer d'institutions solides répondant aux besoins de la population en matière de justice et de sécurité, mais aussi celui du programme plus large "Femmes, paix et sécurité" (FPS) qui reconnaît le rôle des femmes comme impératif pour un maintien de paix efficace.

Les travaux de construction ont été financés par le fonds programmatique de la Réforme du secteur de la sécurité de la MINUSCA pour un coût de plus de 54 millions de francs CFA.

Par Maria Kabatanya

UN PLAN D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES FSI



■ Photo de famille de fin de formation Unité spécialisée sur la violence sexuelle basée sur le genre pour les FSI / Photo UNpol/MINUSCA

En vue d'appuyer l'intégration du Genre dans la réforme des Forces de sécurité intérieure, le PNUD et la MINUSCA, ont mené des activités consacrées à la protection des civils, ainsi qu'à la participation des femmes dans toutes les actions de promotion de la paix et au sein des institutions nationales.

Une phase d'analyse faisant l'état des lieux sur les barrières limitatives à l'intégration de la perspective Genre dans les rangs des FSI a été organisée avec l'appui du PNUD et de la MINUSCA entre septembre et décembre 2019. A l'issue de cette étape, des recommandations pour l'élaboration d'un Plan Ministériel d'Intégration de la perspective Genre dans la réforme des FSI ont été formulées. Car, il est important de le souligner, les FSI ne disposent pas d'un plan proprement dit, pour l'intégration du genre dans leur réforme.

C'est pour pallier ce manque que le projet d'appui au renouvellement des forces de sécurité intérieure, mis en œuvre par le PNUD et la MINUSCA, financé par le fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, apporte un appui au Ministère de l'intérieur chargé de la sécurité publique dans la mise en place dudit plan.

La participation des acteurs clés des FSI et de la société civile dans tout le processus a été requise pour la mise en œuvre de ce plan stratégique, d'où la tenue des ateliers de formations, dont celui du 21 au 23 octobre 2020. Au cours desdits ateliers, il était question de fournir un appui technique à l'équipe

genre des FSI, et aux membres du personnel de l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR), ainsi qu'aux acteurs clés de la société civile, afin qu'ils soient en mesure d'identifier les axes prioritaires du Plan Ministériel d'intégration de la perspective Genre dans la réforme des FSI et de contribuer à son élaboration.

Au terme des travaux, cinq axes stratégiques ont été dégagés, notamment : le renforcement du cadre normatif et institutionnel pour la promotion du Genre au sein des FSI et la lutte contre les violences basées sur le Genre; la promotion de la communication et le plaidoyer; le renforcement de capacités, l'amélioration du processus de recrutement des femmes et la gestion des carrières ; la promotion de la Police de proximité ; et la mobilisation des ressources et la promotion d'une budgétisation sensible au Genre.

La prise en compte de ces axes prioritaires et les réflexions menées permettront, à terme, aux FSI en général d'être plus inclusives en ce qui concerne le genre et de mieux faire face aux barrières auxquelles sont confrontées les femmes dans l'exercice de leurs fonctions.

Par Police MINUSCA

LES ÉQUIPES D'ENGAGEMENT FÉMININ POUR ACCROITRE LA CONFIANCE DES COMMUNAUTÉS

L'engagement communautaire nécessite des interactions avec les autorités des communautés locales, les organisations communautaires locales, les principaux dirigeants politiques et communautaires, l'armée et la police nationales, les parties au conflit et la population locale, y compris les femmes et les hommes. Les informations recueillies auprès de la population locale peuvent ainsi aider à identifier les besoins et les risques spécifiques des hommes, des femmes, ainsi que des enfants.

Au sein de la MINUSCA, la première Equipe d'engagement féminin, créée en 2016, est composée de femmes militaires zambiennes de la MINUSCA. A ce jour, la Mission compte sept bataillons avec des équipes d'engagement féminin solidement implantées : Burundi (BURBATT), Pakistan (PAKBAT), Zambie (ZAMBAT), Tanzanie (TANBAT), Bangladesh (BANBAT), Cameroun (CRMBAT) et Rwanda (RWABATT).

Au centre des tâches assignées aux Equipes d'engagement féminin, on peut citer l'instauration d'une plus grande confiance au sein de la communauté locale, grâce à une plus grande interaction avec la population féminine. Ceci pour, non seulement donner aux femmes et aux enfants un plus grand sentiment de sécurité, mais aussi permettre aux commandants des contingents d'avoir une compréhension holistique de la situation afin de mettre en place une stratégie adéquate.

Les Equipes apportent un soutien psychologique aux femmes confrontées aux violences liées aux conflits, notamment les abus sexuels avec leur corollaire de dépressions et de stress.

Elles organisent, entre autres, des séances de sensibilisation des femmes sur la santé, l'autonomisation, l'autoprotection contre la violence, la maltraitance des enfants, etc... Elles dispensent également des formations professionnelles dans des domaines comme la couture, la broderie, les gestes de premiers secours, qui permettent aux femmes de devenir des membres efficaces de la communauté. Contexte sanitaire oblige, elles enseignent à la population locale les protocoles et gestes barrières contre la COVID-19.

Rappelons que Dans le cadre des efforts entrepris pour promouvoir le programme "Femmes, Paix Sécurité", le Bureau des affaires militaires de l'ONU a introduit le concept d'équipe d'engagement en janvier 2020, en intégrant des équipes d'engagement composées d'au moins 50 % de femmes dans les bataillons d'infanterie. Dans son appel à l'implication communautaire dans le maintien de la paix, la résolution 2538 du Conseil de sécurité mentionne "la création d'équipes d'engagement mixtes" comme un moyen de parvenir à une "participation pleine, effective et significative des femmes".

Par Force MINUSCA

LA POLICE AU SERVICE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES SUR LE GENRE



■ Photo de formation des élèves gendarmes sur la violence sexuelle basée sur le genre / Photo UNpol/MINUSCA

Les violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) sont des violences dirigées spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe. En 2020, plusieurs activités ciblées ont été menées par la police de la des Nations Unies (UNPol) et l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR) dans le cadre de la lutte contre les VSBG.

Au nombre des activités, une campagne de 16 jours d'activisme organisée, du 24 novembre au 08 décembre 2020, contre les violences faites aux femmes et aux filles. Dans ce cadre, différents

ateliers de renforcement des capacités, focus de discussions, et autres causeries-débats ont été menés au profit d'environ 250 élèves, associations de jeunes, chefs de villages et Forces de sécurité intérieure. L'objectif de ces rencontres était de permettre, non seulement l'augmentation des dénon-

ciations, des plaintes, et l'implication des chefs des villages, des élèves, leaders et associations ciblées dans la lutte contre les VBG, mais également d'amener à une meilleure connaissance des infractions de VSBG.

L'utilisation des médias, des artistes et les sensibilisations itinérantes ont été privilégiées pour relayer les messages forts. Les renforcements de capacités à l'endroit des leaders des associations masculines et de jeunes, des femmes, des filles, ont permis de susciter leur engagement dans la lutte au sein des communautés, à travers les dénonciations, la réduction de la discrimination des survivantes et l'accès à la justice.

Les chefs de villages ont aimé la richesse des échanges et se sont engagés à renoncer aux règlements à l'amiable des cas de VSBG et à référer les cas dont ils seront désormais témoins aux autorités compétentes. Ils ont, en outre, promis d'amener le maximum d'hommes de leurs villages respectifs, à s'impliquer dans cette lutte pour une disparition

progressive des arrangements à l'amiable et pour une prise de conscience collective.

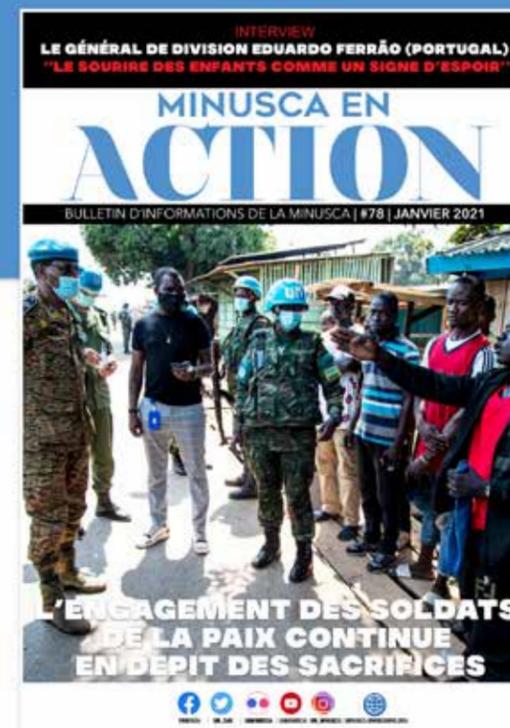
Les élèves, quant à eux, se sont engagés à lutter contre les cas de VSBG, à créer des clubs de lutte contre ce phénomène dans les lycées, à référer les cas dont ils seront témoins à l'UMIRR et à restituer toutes les connaissances acquises au sein de leurs familles et dans toutes les communautés.

Quant aux FSI, elles ont fait la promesse de mettre en applications toutes les connaissances apprises, ayant pris conscience de la gravité et de l'urgence de mener des enquêtes rapides, approfondies et indépendantes.

Il est important de relever que chaque activité a tenu compte des contraintes liées à la pandémie de COVID-19, avec la distribution de kits d'hygiène, en évitant les grands rassemblements et ce, dans le respect la distanciation physique.

Par Police MINUSCA

NOTRE MAGAZINE ILLUSTRÉ TRAITANT DE SUJETS...



...GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISÉS DE LA MINUSCA



■ Distribution de kits scolaires et de vivres offerts par le réseau des femmes de la Police des Nations Unies de la MINUSCA aux veuves dans la ville de Ndele / Photo UNpol/MINUSCA

LA POLICE DE PROXIMITÉ POUR RÉDUIRE LES VIOLENCES SEXUELLES BASÉES SUR LE GENRE

La police des Nations Unies (UNPol) met un accent, lors de ses descentes sur le terrain, sur des sensibilisations, constats et actions orientés pour mettre fin à l'impunité face violences basées sur le genre, et pour promouvoir le bien-être dans les communautés.

Exécutée par les forces de sécurité intérieure (FSI), la police de proximité est une stratégie organisationnelle destinée à faciliter la communication avec les populations. Elle consiste, d'une part, en une action policière axée sur la résolution des

problèmes, avec des policiers et gendarmes attentifs aux préoccupations des citoyens, et d'autre part en un appui aux communautés pour résoudre par elles-mêmes les problèmes de délinquance

UNPOL, conscient de l'objectif du Secrétaire

Général de l'ONU, dans son slogan « tous unis, d'ici à 2030 pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », compose des équipes mixtes d'hommes et de femmes respectueux du phénomène Genre, pour effectuer des descentes auprès des jeunes filles, des femmes, des leaders communautaires et religieux de la RCA, en vue de les sensibiliser sur la question des violences faites aux femmes. Dans un environnement socioculturel où les femmes constituent l'une des couches les plus vulnérables, la sensibilisation proprement dite, vise à faire savoir qu'il faille dénoncer tout acte de nature à porter atteinte soit à l'intégrité physique, morale ou sexuelle.

Ainsi, dans certaines villes comme Obo (Préfecture du Haut-Mbomou, 1200 Km à l'est de Bangui), le 02 décembre 2020, il a été lancé la campagne « 16 jours d'activisme contre

les violences faites aux femmes » avec pour thème majeur : « tolérance zéro contre les violences faites aux femmes et à la jeune fille ».

A Bouar (Ouest, 434 Km de Bangui), dans la préfecture de la Nana Mambéré, des sensibilisations ont été organisées dans les quartiers de la ville, à la suite de différentes attaques par les groupes armés. La prévention et le comportement à adopter par les femmes et les jeunes filles devant le climat précaire ambiant a constitué l'essentiel des échanges.

A Bangui, les équipes mixtes UNPol-FSI se sont davantage rapprochées des populations, à travers des patrouilles pédestres et des visites porte-à-porte. En guise d'outils de prévention contre les violences sexuelles basées sur le genre, des ateliers de sensibilisations et de renforcement de capacités ont été animés par les points focaux Genre UNPol et d'autres sections substantives de la MINUSCA. Au cours desdits ateliers, les participantes ont constamment été exhortées à se constituer en comités de vigilance et d'alerte précoce, et à joindre les FSI de leurs zones en cas de nécessité, par tous moyens de communication disponibles.

Il est à noter que les cibles des sensibilisations ne sont pas uniquement les femmes. Les hommes, loin d'être mis en marge, ont été exhortés à plus d'activisme auprès de la gente féminine.

Toutes ces dispositions ont eu pour conséquences positives la diminution des cas de viols et bastonnades d'enfants et femmes causant des sévices corporels, ainsi que le recul des actes criminels et de délinquance. En effet, s'étant constituées en comités d'alerte, les populations sous l'égide de leur leaders communautaires, n'hésitent plus à se saisir elles-mêmes des cas préjudiciables et à les référer à la police ou à la gendarmerie ou à défaut, dénoncent à l'occasion toutes actions suspectes visant à porter atteinte à la sécurité de la communauté.

Par Conseillère Genre UNPol



■ Sensibilisation sur le Covid-19 d'un groupe de femmes de Birao (Nord-est de la RCA) par une policière de la MINUSCA lors d'une patrouille / Photo UNpol/MINUSCA

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

En République centrafricaine comme ailleurs, les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), y compris de violences sexuelles liées aux conflits (VSLC), font souvent face à une stigmatisation et un rejet de la part de leurs familles et de la communauté, ainsi qu'un risque de représailles de la part des auteurs. En sus, les services médicaux, psychosociaux ou juridiques accessibles aux victimes sont rares et ont une capacité limitée. Ces obstacles cumulés ont un effet négatif sur l'aptitude des victimes et témoins de VSBG à faire part des incidents et à recevoir le soutien nécessaire.



■ Séance de sensibilisation des sur les droit de l'homme dans le 5e arrondissement de Bangui / Photo UN/MINUSCA

Dans le cadre des initiatives Femmes, Paix et Sécurité, six résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU décrivent le mandat de prévention et de réponse aux violences sexuelles liées aux conflits qui sont considérées comme un obstacle à la paix et à la stabilité. Au sein de la MI-

NUSCA, la section Protection des femmes assure la coordination entre les différentes composantes de la Mission et les partenaires externes, sur la prévention et la réponse au VSLC. Cette coordination s'effectue à travers l'organisation d'un dispositif de suivi, d'analyse et de rapport. A travers cette initiative, la MINUSCA et ses partenaires échangent



■ Des participantes lors de la sensibilisation des sur les droit de l'homme dans le 5e arrondissement de Bangui / Photo UN/MINUSCA

des informations sur les incidents et les tendances de violences sexuelles en RCA et développent une approche commune de réponse. Ces réponses consistent à mettre en œuvre des activités avec des partenaires nationaux et la société civile.

De fait, la Section de Protection des Femmes et les bureaux de terrain de la MINUSCA, ont facilité la mise en place d'un réseau national de protection de victimes et des témoins de violences sexuelles en 2018. Ledit réseau couvre les 12 zones des bureaux terrain et est composé par des volontaires, membres des structures et organisations travaillant dans la prise en charge des violences sexuelles. Les organisations membres du Réseau partagent aussi des informations sur une base régulière, lors des réunions du groupe de travail VBG, ou à travers les échanges téléphoniques pour prévenir le bureau MINUSCA sur les incidents enregistrés au cours de leurs activités de terrain.

Ainsi, le bureau de la MINUSCA de Paoua a entrepris plusieurs échanges et dialogues avec les structures de base membres du Réseau, afin de discuter les questions de surveillance, d'identification des survivantes et assistance à ces dernières. Ces membres ont vu leurs capacités renforcées sur les notions de violence sexuelle, droits de l'Homme et droits de l'Enfant, afin de pouvoir donner des alertes précoces dans leur communauté en signa-

lant en temps réel les incidents y relatifs.

Du côté de Bria, certains des membres du Réseau ont été nommés au Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP), où ils continuent de plaider pour la prévention des violences sexuelles.

A Kaga-Bandoro, des membres du Réseau soutiennent le bureau de droit de l'homme dans leurs activités de plaidoyer. Ils ont ainsi assuré la facilitation des campagnes sur la prévention des violences sexuelles dans le cadre des élections.

Bossangoa compte environ 26 organisations de la société civile, dont les actions s'étendent pour la plupart au-delà de la localité.

En somme, les membres du Réseau sont des partenaires privilégiés de la MINUSCA pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits. Ces derniers fédèrent leurs actions à vers des groupes de travail qu'ils ont mis en place. Ainsi, pour donner suite à une recommandation fait par l'ensemble des acteurs, la Mission a mis en place le concept de Maisons de protection transitoires pour des victimes de violations des droits de l'homme, en particulière les victimes les violences sexuelles.

Le 20 février 2020, les clés de la maison de protection transitoire ont été remises aux autorités locales de Bossangoa. La Maison comprend 10 chambres



■ Photo de famille lors de la remise de la maison de protection transitoire des victimes des violations des droits de l'homme de Bossangoa/ Photo UN/MINUSCA

et salons, une cuisine, un bureau, un magasin et des toilettes séparées hommes et femmes et d'une moto. La Maison est dotée d'un groupe électrogène. Toutes ces commodités financées par la MINUSCA à hauteur de 18,435,778 de FCFA, permettront aux personnes reconnues comme victimes ou témoins de violations des droits de l'homme, de bénéficier d'un refuge sûr. Cette Maison de protection est d'ailleurs la seule structure de ce genre dans toute la préfecture de l'Ouham. Depuis la remise officielle du bâtiment aux autorités locales, une centaine de pensionnaires dont 65% de femmes y ont été accueillis.

A Bangui, la Section de Protection des Femmes a facilité la mise en œuvre d'un projet similaire avec le soutien financier du gouvernement du Royau-

me-Uni, reçus au travers du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme. Deux ONG nationales ont reçu un soutien financier et technique continu, leur permettant de créer un espace de repos et de sécurité dans deux arrondissements de Bangui. Ouvert en septembre 2019, les refuges servent de point d'entrée pour une prise en charge des victimes de violences sexuelles basées sur le Genre. Le personnel des organisations assure l'accueil et l'assistance psychosociale, et réfère les bénéficiaires aux services médicaux et juridiques appropriés, lorsque cela est nécessaire. Depuis son lancement en septembre 2019, les refuges ont hébergé plusieurs centaines de victimes.

Par section Protection des Femmes MINUSCA

Suivez la radio

GUIRA 93.3 FM

en direct sur internet



COMMISSION VÉRITÉ-JUSTICE- RÉPARATION ET RÉCONCILIATION PARI GAGNÉ

Conformément à son mandat, la Division des Droits de l'Homme appuie de manière soutenue le processus de recherche de la vérité en RCA en mettant un accent particulier sur l'égalité de genre.



■ Photo du lancement officiel de la consultation populaire nationale dans le cadre de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation (CVJRR), en présence des membres du Gouvernement chefs des missions et corps diplomatique dont la MINUSCA / Photo UN/MINUSCA - Leonel Grothe

La loi n° 20-009 du 07 avril 2020 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Vérité Justice Réparation et Réconciliation (CVJRR), demande expressément qu'au moins quatre places soient accordées aux femmes sur les 11 places de commissaires de ladite commission.

La MINUSCA, du fait de sa participation en tant que membre de la Commission de sélection, a pleinement soutenu les travaux à travers un plaidoyer fort pour le respect des dispositions de la loi relative à la représentativité des femmes.

Elle a, également apporté un appui technique et financier, aux activités de renforcement de capacité des organisations féminines aussi bien à Bangui que dans les provinces, en impliquant activement les femmes dans le processus de paix.

Ce soutien a permis la nomination de cinq femmes sur les 11 commissaires par décret n° 20-435 du 30 décembre 2020 entérinant la désignation des membres de la CVJRR.

Une victoire importante dans la réalisation des objectifs de

parité des sexes, d'égalité et d'autonomisation des femmes en RCA, et notamment dans le processus de justice transitionnelle sous son axe recherche de la vérité.

Par Division Droits de l'homme MINUSCA



■ Photo de famille de fin du séminaire gouvernemental en prélude aux consultations nationales sur la future Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation / Photo UN/MINUSCA - Leonel Grothe



INTERVIEW

VIRGINIE MBAIKOUA,

MINISTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

"LA VRAIE RÉPARATION VIENDRA DE LA JUSTICE"

Dans cet entretien sur Guira FM, la ministre de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, Virginie Mbaikoua, revient sur les mécanismes mis en place dans le cadre de la justice transitionnelle et leur contribution à la réparation des torts faits aux victimes des conflits à répétition, et notamment des femmes.

Par Cyrus Z. Kette

Quel est l'état des lieux de la mise en œuvre de la Justice transitionnelle en RCA ?

Virginie Mbaikoua En RCA, nous avons deux mécanismes dans la justice transitionnelle : la Cour pénale spéciale (CPS) et la Commission Vérité Justice Réconciliation et Réparation (CVJRR). En ce qui concerne la CPS, elle est déjà opérationnelle. Pour la CVJRR, nous avons avancé. Le décret entérinant la désignation des 11 commissaires qui doivent y siéger a été signé par le Président de la République au 30 décembre 2020. Dans peu de temps, ces 11 commissaires vont prêter serment et nous irons vers l'opérationnalisation effective de la CVJRR.

A quels défis êtes-vous confronté dans la mise en œuvre de la Justice transitionnelle en RCA ?

Vous savez que la situation sécuritaire de la Centrafrique n'est pas stable. Depuis 4 ans que le processus a été engagé, l'insécurité nous a beaucoup freiné dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle. Le deuxième point, c'est aussi le problème financier. Voici les deux points qui ont fait que le processus est ralenti. Malgré cela, nous avons travaillé, nous avançons à petits pas. Vous savez, lorsqu'il y a une instabilité, les institutions sont touchées. Les activités s'en trouvent par conséquent ralenties.

Que peuvent attendre les femmes centrafricaines de la CVJRR ?

La justice transitionnelle est pour tout le monde. Mais lorsqu'il y a un conflit, les femmes et les enfants sont les premières victimes. Donc les femmes ont payé un lourd tribut dans ces conflits à répétition chez nous. C'est pour cela que la CVJRR va les réhabiliter en profondeur : celles qui ont subi des violences sexuelles, celles qui ont perdu des enfants, celles qui ont perdu leur mari et élèvent seules leurs enfants, celles dont les enfants ont été enrôlés dans les groupes armés, etc... Ces femmes ont besoin de la CVJRR. Lorsqu'elle démarrera ses activités, nous irons en profondeur, nous dirons la vérité pour que la justice puisse être faite. Qui dit justice, dit aussi réparation. Et qui dit réparation, dit réconciliation.

A travers de ce mécanisme, elles vont découvrir la vérité, et dans le même temps, cela va leur permettre de dégager ce qu'elles ont au fond d'elles, et

d'être de bonnes mères au sein de leurs foyers. Les femmes sont les piliers de la famille. Une femme victime de violences sexuelles n'est pas apte à subvenir aux besoins de sa famille. Une femme qui a perdu un mari et qui n'est pas préparée à prendre la charge de sa famille, doit se réorganiser pour s'occuper des siens. C'est un vrai problème auquel sont confrontées plusieurs centrafricaines. La réparation n'est pas seulement pécuniaire. Il y a aussi la réparation au niveau de la justice. La vraie réparation viendra de la justice qui viendra des femmes et également des hommes.

Comment les partenaires peuvent-ils appuyer ce processus afin de rendre opérationnelle la CVJRR, et partant, rendre justice aux centrafricains et particulièrement aux femmes ?

Il y a un problème de trésorerie qui ne permet pas à l'Etat de mobiliser des ressources propres. De ce fait, nous ne pouvons pas nous projeter sur tous les programmes prévus par le gouvernement. Nous avons certes, bénéficié de fonds du gouvernement, mais nous avons également eu quelques partenaires – dont la MINUSCA via sa division des droits de l'homme – qui nous ont accompagnés pendant ce processus, en nous donnant un appui financier et technique. Aujourd'hui, nous comptons encore sur ce partenariat pour lancer le processus de l'opérationnalisation de la CVJRR.

Nous désirons également poursuivre le volet CPS qui est aussi très important. Car, lorsqu'il y a des conflits de ce genre, les gens se retournent vers la justice pour la questionner.

Il est important d'avancer sur ces deux mécanismes pour rétablir le droit des victimes surtout. Car, ces dernières ont besoin de réparation, et c'est cette réparation qui conduira à la paix.



■ Photo du lancement officiel de la consultation populaire nationale dans le cadre de la CVJRR / Photo UN/MINUSCA - Leonel Grothe

UN RÉPERTOIRE DES COMPÉTENCES FÉMININES AU SEIN DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ POUR PROMOUVOIR LE LEADERSHIP DES FEMMES



■ Remise du répertoire officiel des compétences féminines au sein des forces de défense par le Premier ministre, Firmin Ngrébada / Photo UN/MINUSCA

Les femmes en uniforme de la République centrafricaine comptent sur le lancement d'un nouveau répertoire officiel des compétences féminines au sein des forces de défense pour valoriser la représentativité des femmes aux postes de décision. Le document, produit avec le soutien de la MINUSCA, a été remis au Premier ministre Firmin Ngrébada lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Bangui, le 11 mars 2020, trois jours seulement après la célébration de la Journée internationale de la femme.

Malgré le fait qu'une femme soit actuellement ministre de la Défense de la République centrafricaine (RCA), très peu de femmes occupent des postes

clés de direction au sein des forces de défense et de sécurité nationales. Le répertoire récemment publié contribuera à remédier à cette situation.

« Le présent document présenté au gouvernement peut être considéré comme le curriculum vitae col-



■ Remise du répertoire officiel des compétences féminines au sein des forces de défense par Mme Carole Baudoin, Directrice de la Division de la Réforme du secteur de la sécurité de la MINUSCA / Photo UN/MINUSCA

lectif des femmes en uniforme au sein des forces de défense et de sécurité nationales. Il vise à pousser plus de femmes à occuper des postes de direction au niveau décisionnel », déclare le colonel Léa Yangolo, ancien directeur général des ressources humaines des forces armées centrafricaines.

Présidant la cérémonie, le Premier ministre Ngrébada a mis l'accent sur le fait que la parité du genre constitue une priorité pour les dirigeants centrafricains et que l'égalité des sexes ne doit pas seulement être une philosophie mais aussi une réalité.

« Le 21e siècle est le siècle de la femme. Les femmes ont progressivement conquis des forteresses dont elles étaient autrefois écartées. Le répertoire à moi remis aujourd'hui prouve que les femmes au sein de nos Forces de défense et de sécurité ont les compétences requises pour servir », a-t-il déclaré, tout en exprimant sa profonde gratitude à la MINUSCA pour son soutien dans la production du document et à la sécurisation du pays.

Carole Baudoin, chef de la section de la réforme du secteur de la sécurité de la MINUSCA, a salué le gouvernement pour avoir fait progresser le leadership des femmes : « La République centrafricaine a été le premier pays africain à avoir une femme Premier ministre et une femme Présidente. Elle a, pendant des années, féminisé son secteur de la sécurité. Le présent document servira d'outil de gestion, d'information, de reconnaissance et de plaidoyer dans un pays qui affiche sa volonté de promouvoir les femmes aux postes clés ».

L'un des moments forts de la cérémonie a été les

témoignages poignants de femmes de l'Armée, de la Police, des Douanes et de l'Administration pénitentiaire, entre autres, qui ont partagé leurs expériences professionnelles en évoquant les défis qu'elles ont dû relever dans des sphères à prédominance masculine tout en encourageant vivement d'autres femmes à leur emboîter le pas. Leur principal message : les femmes sont tout aussi capables que les hommes et devraient être représentées à égalité au niveau des sphères de prise de décision.

Dans son adresse aux femmes et aux filles qui souhaitent rejoindre les forces de sécurité de la RCA et gravir les échelons, le Colonel Yangolo a insisté sur l'importance d'acquérir une solide éducation avant d'ajouter que le fait d'avoir une femme comme ministre de la défense était important pour créer un environnement où les femmes occupant des postes élevés, soit acceptées comme la norme plutôt que l'exception.

En recevant le répertoire, le Premier ministre Ngrébada a souligné que les femmes étaient essentielles aux efforts nationaux visant à stabiliser le pays. « La République centrafricaine est, depuis quatre ans, confrontée à une crise multidimensionnelle qui touche particulièrement le secteur de la sécurité. Il y a donc un grand besoin d'efforts concertés - y compris la pleine participation des femmes dans les secteurs politique, économique et social - pour assurer le développement du pays et lui permettre de retrouver sa dignité », a-t-il déclaré.

Par Maria Kabatanya



■ Vue des participantes de la réunion des femmes leaders du Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP), du Comité local de paix et réconciliation (CLPR de Bria) / Photo UN/MINUSCA

LES FEMMES DANS LES MÉCANISMES DE GESTION DES CONFLITS AU NIVEAU LOCAL

Depuis la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), les femmes ont été présentes et ont joué un rôle important dans les mécanismes de mise en œuvre dudit accord, non seulement au niveau national mais aussi préfectoral.

Les femmes sont, en effet, impliquées dans les différents comités de mise en œuvre de l'APPR en leur qualité d'autorités locales (préfètes, sous-préfètes) ou de représentantes de la société civile.

Afin de maximiser leurs capacités à participer activement dans le processus de paix, elles ont bénéficié de plusieurs formations sur des sujets divers, tels que les droits humains, les techniques de médiation et les méthodes de résolution pacifique des conflits.

Ainsi, le 21 août 2020, à Bria, la MINUSCA a facilité une réunion des femmes leaders du Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP), du Comité local de paix et réconciliation (CLPR) et de la communauté au sens large, qui ont créé la plateforme de consultation pour la mise en œuvre de l'APPR. Afin de mettre en pratique leurs connaissances, ces dernières ont entamé la mise en œuvre d'un plan d'action visant à renforcer la participation politique des femmes, notamment aux processus de paix et aux élections. Pendant les premiers ateliers, les participantes ont identifié des problématiques telles que les viols sur mineurs, l'autonomisation des jeunes filles etc., avant de proposer des pistes de solution en

collaboration avec les autorités locales et religieuses ainsi que les acteurs humanitaires. C'est dans le même élan que, le 23 octobre 2020, soutenues par la MINUSCA, elles ont effectué une série de missions à travers la préfecture, pour sensibiliser les autorités locales sur l'accord de paix, les violences sexuelles liées au conflit, les élections pacifiques et la prévention contre la COVID-19.

Plus au sud à Bangassou, les femmes ont participé à un atelier, les 6 et 7 mars 2020, sur le thème « La femme centrafricaine au cœur de la mise en œuvre de l'accord de paix et de la cohésion sociale dans les communautés du Mbomou ». Autant d'efforts entrepris pour que les femmes parviennent à s'approprier l'accord de paix, échanger entre elles et réfléchir ensemble aux moyens de s'impliquer plus activement dans la mise en œuvre dudit accord.

Continuer à appuyer les femmes dans leur participation au processus de paix est indispensable car leur participation est non seulement une exigence de l'Accord de paix, mais également un prérequis pour une paix durable fondée sur un processus inclusif.

Par la Division Affaires Politiques

TROIS QUESTIONS À...

LÉA MBOUA, COORDONNATRICE DU RÉSEAU DES FEMMES LEADERS POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE (AWLN RCA)

La participation des femmes aux élections a été une préoccupation majeure des femmes centrafricaines qui ont voulu saisir cette occasion pour renforcer leur présence et leur rôle dans les instances de décision et dans la gouvernance du pays. Dans cet entretien, la coordonnatrice du Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique (AWLN), Léa Mboua, fait le point.



Quelles sont les actions entreprises par les femmes centrafricaines relatives à la promotion de la participation des femmes aux élections présidentielle et législatives de 2020-2021 ?

Léa Mboua Les actions entreprises par les femmes pour la promotion de leur participation aux élections présidentielle et législatives ont consisté, dans le cadre législatif, à vulgariser la loi sur la parité du 16 novembre 2016 et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Femme, la Paix et la Sécurité : elles ont fait le lobbying auprès des autorités pour que le Code électoral soit favorable aux femmes. Du point de vue de la sensibilisation, les organisations féminines ont commencé depuis 2017 à vulgariser les textes favorables à la participation politique des femmes. Cette sensibilisation s'est faite auprès des femmes, des leaders des partis politiques et des communautés à la base. Des ateliers d'échanges d'expériences ont également été organisés aussi bien à Bangui que dans les préfectures.

Le processus électoral a été marqué par une tension politique et des violences, comment les femmes ont-elles réagi face à cette crise électorale et quelles initiatives ont-elles prises ?

La crise était prévisible, vu les comportements et le type de langage que les acteurs tenaient à la veille des élections. C'est la raison pour laquelle les femmes se sont mobilisées, sans distinction et avec les organisations des jeunes, pour interpeller les différentes parties prenantes à plus de tolérance, et surtout à faire prévaloir l'intérêt du peuple. Des marches, des échanges

des interviews, des débats ont été les moyens utilisés par les femmes pour faire passer leur message clé : la paix, rien que la paix.

Nous gérons également le projet « Bango Ndo ti a ouali », qui se propose de documenter et prévenir les violences à l'égard des femmes candidates sur toute l'étendue du territoire.

Quel rôle les femmes peuvent-elles jouer dans la résolution de cette crise ?

Le rôle de médiatrice et d'éducatrice qu'elles ont toujours joué pendant nos nombreuses crises. Que les femmes contribuent également à transmettre de vraies informations qui ne mettent pas de l'huile sur le feu. Enfin, rester impartiales pour ramener à la raison tous ceux qui chercheraient à mettre à mal le processus électoral. Car, le plus important est de rester à l'écoute du peuple qui veut la paix, rien que la paix.

Par Unité Genre MINUSCA

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

AMÉLIORER LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES

A ce jour, 51 femmes à la Police et 36 à la Gendarmerie occupent des postes de responsabilité. Le nombre croissant de femmes au sein des membres du personnel des Forces de sécurité intérieure (FSI) participant aux activités régaliennes et assurant des postes de supervision ou de direction dans les corporations de police et de gendarmerie, pourrait sans doute donner un impact positif dans la résolution des conflits et le processus de consolidation d'une paix durable en Centrafrique.

Plusieurs activités ont été menées par la composante police de la MINUSCA, en vue d'améliorer le niveau de représentation des femmes, dans le cadre de son mandat d'appui aux forces de sécurité intérieure.

Des séances de sensibilisation, le 12 mars 2020, ont ainsi été organisées par le réseau des femmes et la conseillère Genre UNPol, dans les communes de Bégoua, Bimbo, et le quartier Boeing de Bangui, sur les thèmes « Femme actrice de paix et de sécurité en RCA » et « Femme pour le métier de la police et la Gendarmerie ». A cette occasion, les organisatrices, ont exhorté les jeunes filles à intégrer les FSI en participant massivement aux différents concours de recrutement des FSI.

En outre, des débats au comité technique mixte de recrutement sur la considération de la loi sur la parité en RCA ont permis de faire passer le taux de réussite des femmes de 23,20% à 25,80 % puis à 27,86 % lors du dernier processus de recrutement.

Des démarches ont également été effectuées auprès des responsables des FSI pour la promotion des femmes aux postes de commandement et de responsabilité. A cela s'ajoutent des ateliers de formation sur le leadership féminin au profit des femmes de la police et de la gendarmerie centrafricaines.

Tous ces efforts conjugués, ont abouti à une bonne représentativité des femmes FSI à l'échelle nationale en RCA, soit un taux de 20% sur l'effectif total.

Par Police MINUSCA



A la demande du ministère de la Défense nationale centrafricaine, un atelier de formation sur la sécurisation des élections a été organisé, du 17 au 19 décembre 2020, par la MINUSCA, au profit de 50 personnels féminins des Forces armées centrafricaines (FACA). Les participantes ont été instruites sur la protection des civils et le maintien de l'ordre, la sécurisation des bureaux de vote, ainsi que sur les dispositions générales du code électoral. L'ouverture de la rencontre a été conjointement présidée par la représentante spéciale adjointe du Secrétaire Général de l'ONU en RCA, Lizbeth Cullity, et la ministre de la Défense de la RCA, Marie-Noëlle Koyara.

LES FEMMES ENGAGÉES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES CONFLITS POST-ÉLECTORAUX EN RCA

Elles sont issues de toutes les couches socioéconomiques centrafricaines et veulent un avenir meilleur pour les femmes en Centrafrique, mais ne savent pas toujours comment agir pour y parvenir. A l'invitation de la MINUSCA, en partenariat avec le Réseau des Femmes et filles élites pour le développement (RFFED), 120 femmes ont bénéficié d'un renforcement de capacités les 3 et 4 février 2021 à Bangui, sur le leadership politique des femmes pour la gestion des conflits post-électoraux.



■ Vue des participantes de la formation des femmes engagées pour une meilleure gestion des conflits post-électoraux en RCA organisée par la MINUSCA en partenariat avec l'ONG RFFED / Photo UN/MINUSCA / Leonel Grothe

L'Assemblée nationale centrafricaine a adopté, lors de sa session ordinaire du 09 novembre 2016, la loi instituant la parité entre les hommes et les femmes. Inédite dans un contexte centrafricain où les disparités entre les hommes et les femmes dans les postes de décision au sein de l'administration publique sont profondes, cette loi, promeut « l'égalité numérique des hommes et des femmes aux mandats électoraux, aux fonctions électives et aux postes à caractère nominatif dans les secteurs publics et privés ».

Pourtant, Kahongo Deborah Gloriane est indignée : « on ne donne pas toujours la possibilité aux femmes d'être des 'femmes capables'. On les considère comme inférieures. Pourtant les femmes ont le droit de parler librement, d'être des leaders aussi bien dans le pays que dans les quartiers ou les communautés. » Comme elle, la centaine de femmes qui a pris part aux échanges sur les notions de base du leadership a décrié les nombreuses atteintes aux droits des femmes en République centrafricaine. En période électorale particulièrement, elles ne veulent plus être des « caisses de résonance ».



■ Photo de famille de fin de formation des femmes engagées pour une meilleure gestion des conflits post-électorales en Rca organisée par la MINUSCA en partenariat avec l'ONG RFFED / Photo UN/MINUSCA / Leonel Grothe

bonnes uniquement pour mobiliser les foules pendant la campagne ; mais participer entièrement au jeu démocratique et démontrer leurs capacités à apporter des solutions nouvelles aux problèmes de la société. « Les femmes ne veulent plus rester dans cette posture ; elles aspirent à plus de responsabilités. La nécessité d'une « alternance générationnelle » chez les jeunes filles se fait de plus en plus sentir. Il existe un besoin réel de construction d'un leadership des femmes en matière électorale », a fait valoir la coordonnatrice du RFFED, Vincentie Panika.

La session qui se tient dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation électorale lancée fin 2020, a, en outre, été l'occasion pour les participantes d'en apprendre un peu plus sur la personnalité et les valeurs d'un leader.

Sur la question de la transformation des conflits, il s'est agi de permettre aux participantes d'avoir une meilleure connaissance des techniques de prévention et de gestion de conflit, afin de contribuer durablement au maintien ou à la restauration de la cohésion sociale au sein de leurs groupes ou de leurs communautés. Les différents niveaux et étapes des conflits, les outils d'analyse et modes d'intervention sont entre autres sujets abordés sous forme d'échanges et de travaux de groupes.

Pour la RCA, actuellement en proie à des violences postélectorales, l'occasion était propice pour s'approprier les notions de cohésion sociale et paix, tolérance et pardon, ainsi que du respect de la différence et réconciliation, a indiqué l'experte et formatrice en gestion pacifique des conflits, Bertille Koba. « On pense généralement que les conflits sont de mauvaises choses. Mais s'ils sont bien gérés, ils peuvent renforcer nos relations et nous aider à aller de l'avant. Cependant, ce qui arrive trop sou-

vent lorsque les conflits sont mal gérés, c'est la destruction des relations entre les personnes ou entre les communautés », a-t-elle par ailleurs souligné.

Les discussions sur le thème de la communication pour le changement des comportements ont permis aux femmes leaders de comprendre leur rôle en tant que vecteur de transformation. Comme l'a indiqué l'officier de l'information publique, Elisabeth Brya, représentant par ailleurs la MINUSCA, « pour qu'un individu prenne la décision de modifier ou non un comportement, il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte », tels que la culture, le milieu social, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction ou encore les croyances. D'où la nécessité d'apprendre de chaque interlocuteur afin d'adapter au mieux le message à faire passer.

C'est avec des femmes galvanisées et déterminées à transformer leurs foyers, communautés, villes et la RCA, que s'est refermée la session de renforcement des capacités. « Deux jours ne sont pas suffisants, vu la quantité de choses que nous avons apprises. Nous sollicitons des séances supplémentaires, car le sujet est capital », a, pour sa part, plaidé la participante Edwige Bangbi.

Un appel compris par la MINUSCA qui a tenu à rappeler que son mandat lui donne le « devoir de protéger les civils, d'appuyer le processus de paix et de renforcer l'autorité de l'Etat. Cela ne peut se faire sans la participation des femmes », comme l'a indiqué Elisabeth Brya. « L'idée à l'issue de l'étape de Bangui est de constituer un noyau de femmes leaders bien outillées qui iront, à leur tour, à travers le pays transmettre le message », a-t-elle conclu.

Par Ghislaine ATTA

La radio GUIRA 93.3 FM

maintenant disponible sur vos téléphones portable
sur trois plateformes



MINUSCA FOCUS - COMITE DE REDACTION

Directeur de la publication
Charles Antoine Bambara

Editorialistes
Uwolowulakana Ikavi
Charles Antoine Bambara

Rédacteur en chef
Biliaminou Agnide Alao

Rédacteurs
Ghislaine Atta
Deubalbet Wewaye
Maria Kabatanya

Photographes
Hervé Serefio
Leonel Grothe Tossela

Infographiste
Francis Yabendji Yoga

Collaboration
Cyrus Z. Kette
Dany Balepe
Igor Rugwiza

Remerciements
Division des affaires
politiques
Division électorale
Unité Genre MINUSCA
Police MINUSCA
Force MINUSCA

Section Protection des Femmes MINUSCA
Division Droits de l'homme MINUSCA
SCPI
Mars 2021

8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Leadership féminin

*Pour un futur égalitaire dans un monde de
la Covid-19*



MINUSCA

